

Hommage à Yves Velan, ce grand écrivain muet

Une époque formidable

Son nom circule comme un mythe dans le petit monde des lettres romandes. Celui d'un auteur de premier plan, mais muet. Yves Velan (disparu en début de semaine à 91 ans) cultivait une discrétion singulière en ces temps où il faut s'agiter, de préférence dans le monde virtuel, pour (se) donner l'impression de réellement exister. Le Chaux-de-Fon-nier, «écrivain dans toutes ses fibres» (selon Jacques Chessex) a publié son dernier roman il y a quarante ans et s'était retiré de toute vie publique. Son œuvre parlait pour lui, en particulier ce *Soft goulag* prémonitoire, paru en 1977, réédité il y a quelques mois.

Sous bien des aspects, le monde décrit dans cet étrange roman situé

aux Etats-Unis (où Velan a vécu et enseigné une dizaine d'années) ressemble au nôtre. Et pas seulement à l'Amérique selon Trump. Dans ce «goulag mou», la littérature et la culture ont disparu, comme les rêves et la mémoire. Dans ce monde-là, les hommes et les femmes vivent lobotomisés par la télévision, dociles et complices comme un troupeau. Règne alors une pensée unique, normalisée, aseptisée.

«Plus il y aura d'analphabètes, plus le pouvoir sera renforcé, inexpugnable», écrivait Velan, dans son essai *Contre-pouvoir*. N'y a-t-il pas, dans ce constat, toute une analyse politico-sociologique de notre société chloroformée, où l'esprit critique se réduit à des «like» et aux vannes sur Twitter? Nous y sommes, dans ce maelström acculturé

et mollement satisfaits de l'être. Il avait tout prévu, Yves Velan, tout dit. Une raison supplémentaire pour se taire.

Trois romans, quelques articles et pamphlets lui auront suffi pour devenir un écrivain majeur. Aujourd'hui encore, la lecture de *Je* – paru au Seuil en 1959 et salué par Roland Barthes – demeure éblouissante. Le livre pousse au maximum l'introspection si chère à la littérature de chez nous, à travers ce personnage de pasteur tourmenté, révolté par les injustices sociales au point de s'approcher du POP. Rappelons que nous sommes en pleine guerre froide et que l'histoire d'un religieux communiste dans cette bonne ville de Nyon a dû faire grincer quelques dents...

Il faudra attendre quatorze ans pour que l'exigeant écrivain publie son

deuxième roman, *La statue de Condillac retouchée*. Une œuvre délicieusement hermétique, radicalement différente, où le lecteur assiste à l'écriture du roman. Et puis *Soft goulag*, *Contre-pouvoir*, un conte – *Le chat Muche* – en 1986. Rideau, au revoir et merci.

Professeur au gymnase à La Chaux-de-Fonds jusqu'à sa retraite en 1991 (après avoir été exclu de l'enseignement vaudois pour cause d'appartenance au POP), Yves Velan s'est aussi retiré du monde en raison d'un drame personnel. Mais le mythe a survécu à son silence. Encore plus quand, peu à peu, la rumeur est devenue information: Velan ne publie plus, mais il écrit. Trente puis quarante ans après *Soft goulag*, un quatrième roman prenait forme. Des extraits circulaient, on parlait d'un livre monstre, profondément



nihiliste. Son titre: *Le narrateur et son énergumène*. Il doit paraître l'année prochaine, en conclusion d'une œuvre pensée comme un tout.

L'écrivain s'est éclipsé avant la sortie de cette somme, peaufinée durant des dizaines d'années. Comme un ultime pied de nez à notre société du spectacle vain et de la médiatisation des ego.

ÉRIC BULLIARD

Tribune libre

«La FEDE ne s'est pas souciée de l'avis des collaborateurs»

L'association du personnel de l'ECAB prend position en faveur d'Ecalex.

Les collaborateurs, membres de l'Association du personnel de l'ECAB (APECAB), soutiennent à l'unanimité Ecalex! Lors de notre dernière réunion, les membres ont émis le souhait d'informer les citoyens de notre canton de leur sentiment actuel.

La Fédération des associations du personnel du service public du canton de Fribourg (FEDE), qui revendique soutenir les employés de l'Etat, n'a à ce jour pris aucun contact avec les collaborateurs de l'ECAB. Ni M. Fragnière ni aucun autre représentant de la FEDE ne se sont souciés de l'avis et de la position des collaborateurs de l'ECAB. Il est donc légitime de se sentir pris en otage; d'autant

plus lorsque les arguments lancés dans la campagne par les référendaires sont aussi éloignés de la vérité.

L'ECAB, tout comme l'OCN, ne peut être comparé à l'HFR. Nous sommes un établissement de droit public autonome depuis plus de deux cents ans, et il n'est pas question de privatisation. Et au contraire de ce que prétend la FEDE, l'ECAB n'est pas hors règle de l'Etat. Le règlement du personnel et, par analogie, son système de rémunération seront soumis au Conseil d'Etat. Le personnel de l'ECAB souhaite pouvoir bénéficier d'un mode de fonctionnement moderne et dynamique.

L'APECAB ne soutient pas seulement Ecalex pour l'article concernant le statut du personnel, mais dit oui à Ecalex dans

son ensemble, pour une amélioration de la sécurité et de la protection pour la population, une couverture d'assurance élargie, sans augmentation de primes pour les propriétaires et les locataires. Il s'agit donc de notre instrument de travail pour pouvoir continuer à offrir des prestations à la satisfaction de nos clients et de nos partenaires dans le contexte actuel.

Olivier Moduli, président de l'Association du personnel de l'ECAB, Fribourg

Le mot de la rédaction

Le journal *La Gruyère* informe ses lecteurs que, concernant les votations du 21 mai, il ne prendra en considération que les tribunes libres lui parvenant avant lundi 15 mai à 10 h.

Faire feu de tout bois

Toujours à propos d'Ecalex.

Dans un combat, fût-il politique, il y a un certain nombre de règles à respecter. Celui que la gauche mène contre Ecalex a déjà fait couler beaucoup d'encre et de salive. Pas assez toutefois pour éteindre le feu.

Inutile donc d'ajouter de l'huile sur ce fameux feu. Mon propos se veut constructif. Il résulte de la haute opinion que j'ai pu me faire de l'Etablissement cantonal (adjectif on ne peut plus à propos), opinion que je me suis forgée en quelque dix-neuf années de préfecture, dont sept comme président de la Conférence des préfets.

Quand il ne nuit pas directement à l'efficacité de l'administration, comme le pensent certains, un préfet s'occupe, entre autres, de tout ce qui, dans son district, a trait à la protection contre le feu et les dangers naturels.

Dans ce vaste domaine, les tâches de chacun sont clairement définies. Elles obéissent à

une partition tayloriste, ce qui facilite grandement la communication entre les différents acteurs: Etablissement cantonal, préfet, police cantonale, commune et, bien évidemment, sapeurs-pompiers, contribuent ainsi à davantage d'efficacité.

A titre d'exemple, je citerais le contrôle des bâtiments, exercé par les spécialistes communaux. Les bâtiments reconnus à risques élevés (de par le nombre de personnes ou les activités spécifiques) feront par contre l'objet d'un suivi particulier, par les experts en prévention de l'ECAB.

Alors oui – oui, comme celui que je glisserai dans l'urne – je suis certain que l'ECAB doit poursuivre sa mue et se doter d'instruments de gestion en phase avec l'époque que nous vivons.

S'il en est, contre Ecalex, qui font feu de tout bois, ils se sont trompés d'adresse. Ils ont, en face d'eux, les spécialistes de l'extinction. Ils ont surtout les citoyens qui, en déposant un oui dans l'urne, montreront qu'ils ne sont pas dupes.

Michel Chevalley, député UDC-PAI, Tatroz

Sauvons nos bureaux de poste

La stratégie de La Poste inquiète.

Dans son édition du 9 mai, le journal *La Gruyère* écrit: «Face aux décisions de La Poste de fermer les offices de La Tour-de-Trême et de Bulle.» Parler de décisions est franchir un pas qui n'est pas souhaitable. En effet, dans *La Liberté* du 8 mai, le vocabulaire utilisé est autre puisqu'il est fait mention de «premières intentions» et «projet de La Poste».

Afin que ce pas ne soit pas effectué, soyons proactifs, en particulier les autorités communales et cantonales, afin que le démantèlement envisagé ne devienne pas réalité. Remplacer

les offices postaux par des agences mises dans des commerces fait preuve de mépris envers les emplois, les compétences des employés, la diminution des prestations aux usagers, la sécurité et la confidentialité.

Certes, l'usage de la poste, par une partie des citoyens, s'est modifié avec l'arrivée du e-banking et des courriels. Mais cela ne veut pas dire que la poste n'est plus utile. De très nombreuses personnes utilisent l'une et l'autre possibilité. De plus, Bulle aura, dans quelques années, 30 000 habitants. Dès lors, prévoir d'enlever les deux tiers des offices postaux, soit

de trois à un, est un non-sens.

D'après mes renseignements, ces offices postaux ont un bon à très bon rendement. Pourtant, l'idéologie nouvelle ne tient compte d'aucun des éléments précités et, tel un rouleau compresseur, tente d'atteindre son but: le démantèlement de La Poste. Cependant, La Poste n'appartient pas à quelques personnes disposant d'un certain pouvoir. Par conséquent, faisons tout ce qui est possible afin que nos offices postaux puissent continuer à remplir leur mission dans l'intérêt de la population et des employés postaux.

Hervé Messerli, La Tour-de-Trême

Non à un sixième immeuble

Le projet immobilier de la Toula, à Bulle, suscite l'ire de cette lectrice.

Fervente adepte du maintien d'une zone verte dans l'espace de «construction effrénée» que subit ma ville, la découverte de gabarits érigés pour l'édification d'un sixième immeuble par La Mobilière Assurances me déçoit et m'irrite profondément. Ce poumon de verdure a été sacrifié à l'urbanisation et au profit.

Faisant référence à la première étape du projet élaboré, un volume «espaces verts arborisés» était prévu dans le complexe.

Tout en étant réaliste quant au rapport d'un bâtiment contre un «morceau de terre» néanmoins vivifiant, je suis indignée par le fait que l'argent, symbole de puissance et de réussite, restera toujours le nerf de la guerre...

La «petite Bulle» fut accueillante et agréable à vivre, elle est devenue une cité-dortoir, prête à éclater. Sans être passiste, je regrette amèrement qu'on l'ait enlaidie à force béton.

Je doute que mes états d'âme importent. J'espère néanmoins qu'ils amèneront à quelque peu de sagesse et de réflexion.

Françoise Giallombardo, membre de l'ADEV, Bulle

PUBLICITÉ



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Postes vacants
Offene Stellen

Vous trouverez le détail de chaque annonce sur www.fr.ch/emplois et, s'il y a lieu, également sur le site web indiqué dans l'annonce.

—

Postulez de préférence **online** sur **www.fr.ch/emplois** ou, le cas échéant, adressez votre dossier à l'adresse indiquée dans l'annonce en mentionnant la référence correspondante.

Secrétaire (80%) auprès du Tribunal de l'arrondissement de la Gruyère

—

- > Date d'entrée en fonction: 1^{er} octobre 2017 ou date à convenir
- > Contact: Nicolas Oberson, Greffier-Chef, T +41 26 305 64 44
- > Délai de postulation: 26 mai 2017
- > Adresse d'envoi: Online ou Tribunal de l'arrondissement de la Gruyère, M. Nicolas Oberson, Greffier-Chef, Rue de l'Europe 10, Case postale 364, 1630 Bulle / Réf. TRGR-171904

Responsable d'établissement primaire (1H-8H) (54%) auprès de l'établissement de Vuadens

—

- > Date d'entrée en fonction: 1^{er} août 2017
- > Contact: Lionel Rolle, Inspecteur scolaire, T +41 26 305 73 69
- > Délai de postulation: 26 mai 2017
- > Adresse d'envoi: Online ou Service des ressources, Rue de l'Hôpital 1, Case postale, 1701 Fribourg / Réf. SENOF-171906

Assistant/e RH (20%) auprès de l'Institut agricole de l'Etat de Fribourg

—

- Contrat de durée déterminée d'un an
- > Date d'entrée en fonction: 1^{er} septembre 2017 ou date à convenir
- > Contact: Mélody Aebischer, Spécialiste RH, T +41 26 305 55 09, www.grangeneuve.ch
- > Délai de postulation: 4 juin 2017
- > Adresse d'envoi: Online ou Grangeneuve, Institut agricole de l'Etat de Fribourg, Ressources humaines, Route de Grangeneuve 31, 1725 Posieux / Réf. IAG-171908